

DIVORCE PRÉCAUTIONS BANCAIRES À PRENDRE

En cas de divorce, la tension entre les ex-conjoints s'amplifie souvent autour des questions financières. Voici les démarches indispensables.

Paris Match. Lors de la séparation, que devient le compte joint ?

Pascale Micoleau-Marcel. Si le climat s'envenime, vous pouvez, pour éviter de mauvaises surprises, adresser une demande de dénonciation du compte à votre banque. Il sera automatiquement fermé. Attention, il faut bien mesurer les conséquences de cet acte : plus aucune opération ne sera possible à l'avenir, pour chacun des cotitulaires. Et cette dénonciation n'annule pas les dettes antérieures, notamment les chèques non encore encaissés. Par ailleurs, cette décision n'est pas de nature à améliorer les relations entre futurs ex-conjoints...

A quoi d'autre faut-il penser ?

Si vous aviez donné des procurations à votre conjoint, demandez à votre banque de les supprimer. La procuration peut concerner votre compte courant, mais aussi vos comptes d'épargne, sur lesquels des montants beaucoup plus importants sont déposés. Il arrive parfois que les ex-conjoints indélicats se servent sans prévenir.

Comment éviter ce type de désagrément ?

Mieux vaut mettre vos comptes en banque en adéquation avec votre régime matrimonial. Sachant que le mariage, sous le régime légal, implique nécessairement que les revenus et les biens acquis par les époux pendant le mariage soient communs, un compte à votre seul nom n'est qu'une facilité de gestion. Vous devez donc partager les économies que vous aurez éventuellement réalisées sur ce compte avec votre ex-conjoint en cas de divorce.

Cette règle s'applique-t-elle aussi à l'assurance-vie ?

Oui. Même en présence d'un seul souscripteur, le contrat est présumé alimenté par des revenus communs. Seuls les biens détenus avant le mariage sont considérés comme propres, ainsi que les biens reçus par donation ou succession pendant le mariage, mais pas les revenus qui en sont issus. En revanche, fiscalement, la séparation est actée pour l'ensemble de l'année durant laquelle le divorce a été prononcé. Si vous divorcez cette année, vous ferez deux déclarations séparées en 2016.



Avis d'expert

PASCALLE MICOLEAU-MARCEL*

« Mettez vos comptes en banque en adéquation avec votre régime matrimonial »

Comment obtenir une pension alimentaire plus élevée ?

Le mode de calcul fluctue d'un juge des affaires familiales à un autre. Les tables éditées par le ministère de la Justice tiennent compte du revenu du débiteur (celui qui verse la pension) et du nombre d'enfants, sans prendre en compte les ressources de la personne qui en bénéficie. Il faut en tout cas établir un budget détaillé, sans oublier une seule dépense, y compris les charges futures comme le loyer, même si vous êtes hébergé chez vos parents. ■

* Déléguée générale de La finance pour tous.

TRAVAUX LES PRINCIPAUX LITIGES CONSTATÉS

L'association de défense des consommateurs, CLCV (Consommation logement et cadre de vie), a dressé la liste des litiges en matière de construction et de travaux à partir de 250 dossiers reçus en 2014. Elle est centrée sur la construction, l'extension, les travaux extérieurs et intérieurs. Selon CLCV, cette étude « met en évidence le défaut de formation, voire de compétence, de certains professionnels ». Un problème d'autant plus complexe que les consommateurs sont mal armés pour le gérer.

Mal-façons	Les travaux ne correspondent pas à ce qui était contractuellement prévu	Retards de livraison	Les réserves mentionnées lors de la réception des travaux n'ont pas été levées par l'entreprise	L'entreprise chargée des travaux fait faillite en cours de contrat
45%	21%	17%	9%	8%

Source : CLCV.

A la loupe

APL Pas de modifications pour les étudiants

Le ministre des Finances, Michel Sapin, a affirmé qu'il n'avait pas l'intention de modifier les aides personnalisées au logement (APL) pour les étudiants. Il a également indiqué ne pas vouloir interdire le cumul de rattachement au foyer fiscal des parents de l'enfant majeur avec la perception des APL. L'annonce du gouvernement de vouloir faire des économies, notamment sur les aides au logement, lesquelles représentent 41 milliards d'euro de dépenses, a suscité de l'inquiétude. Bercy a déclaré travailler sur plusieurs pistes, sans donner plus de précisions.



TAXE FONCIÈRE Réduction pour travaux de gros œuvre

Les propriétaires d'un bien inhabitable pour cause de travaux de gros œuvre ont droit à un rabais fiscal. Le Conseil d'État a estimé que, durant le chantier, ils peuvent être soumis à la taxe foncière sur les terrains non construits, dont les taux d'imposition sont plus faibles que la taxe foncière classique. Pour en bénéficier, le propriétaire doit prouver que son logement est impropre à toute utilisation.

En ligne SIMULATION DE VOTRE ISF 2015

Votre patrimoine net taxable est supérieur à 1,3 million d'euros au 1^{er} janvier 2015 ? Vous devez donc vous acquitter de l'impôt sur la fortune (ISF). Le site impots.gouv.fr a mis en ligne un simulateur pour connaître son montant. Il suffit d'indiquer votre base nette imposable et les réductions d'impôt dont vous pouvez bénéficier.

http://www3.finances.gouv.fr/isf/2015/calcul_isf/